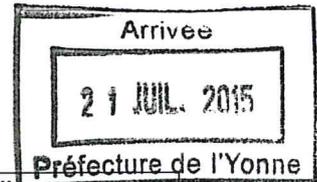


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	19 juin 2015	Nombre de conseillers communaux En exercice: 50 Présents : 41 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	19 juin 2015	

Séance du 26 juin 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt six juin deux mille quinze à dix neuf heures, dans la salle des fêtes de Bussy en Othe, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS

M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre ROUSSEAU
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Laurence MARCHAND, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Yves MESNY
Mme Sylvie CHEVALLIER, procuration à M. Yann CHANDIVERT
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à Mme Emilie LAFORGE
Mme Monique MERCIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Modification et actualisation de l'état du personnel

OBJET : Modification et actualisation de l'état du personnel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-4-1,

Considérant qu'un agent titulaire a obtenu son examen professionnel d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe, en 2014, et son inscription sur la liste d'aptitude du Centre de Gestion de l'Yonne,

Considérant qu'il y a lieu de supprimer un poste sur le grade d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, détenu par l'agent, et qu'il y a lieu d'ouvrir un poste sur le grade d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe,

Considérant la demande d'un agent titulaire au grade d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe afin d'intégrer la filière administrative, au grade d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe,

Considérant la saisine du comité technique du centre de gestion le 10 juin 2015,

Considérant qu'il y a lieu de supprimer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, et qu'il y a lieu d'ouvrir un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe,

Considérant la création d'un service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols,

Considérant qu'il y a lieu de créer 2 postes d'Adjoints Administratifs de 1^{ère} classe, et 1 poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, afin d'assurer ce nouveau service,

Considérant qu'il y a lieu de recruter 1 agent au grade de rédacteur territorial pour assurer une assistance administrative auprès de la Directrice Générale Adjointe des Services.

Considérant que le tableau des effectifs doit être mis à jour comme suit :

AGENTS TITULAIRES			AGENTS NON TITULAIRES		
GRADES	Au 01/04/2015	Au 01/07/2015	GRADES	Au 01/04/2015	Au 01/07/2015
• Directrice Général de Services (emploi fonctionnel)	1*	1*	• Attaché Territorial	3	3
• Attaché Territorial Principal	1	1	• Rédacteur Territorial	1	2
• Attaché Territorial	2	2	• Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3	3
• Rédacteur de 1 ^{ère} classe	1	1	• Technicien	1	1
• Rédacteur	0	1	• Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	2	2
• Adjoint Administratif PL 2 ^{ème} classe	1	1	• Educateur A.P.S	2	2
• Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	3	5			
• Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	1	3	• CAE	4	4
• Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	• CUI	2	2
• Agent de Maîtrise	1	1			
• Adjoint Technique PI de 1 ^{ère} classe	1	1			
• Adjoint Technique PI de 2 ^{ème} classe	1	1			
• Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	1	2			
• Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	12	10			
• Educateur A.P.S 1 ^{ère} classe	4	4			
Total	31	35	Total	18	19

* *Le fonctionnaire détaché sur l'emploi fonctionnel, a une double carrière, d'où la nécessité de conserver le poste d'Attaché Territorial.*

Donc, le total des effectifs au sein de la CCJ, est de 53 agents

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 43

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2 : Mme LAFORGE (pouvoir de M. POIBLANC), M. COURTAT (pouvoir de M. CHASSERY)

N'ont pas pris part au vote : 4 : Mesdames BALLANTIER, LAFORGE et Messieurs COURTAT, JACQUET.

- **accepte** les modifications précitées,
- **autorise** le président ou son représentant à nommer les agents sur les postes concernés.
- **dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2015 de la Communauté de Communes du Jovinién.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 22/7/15

date de publication : 22/7/15



